

Chacun doit pouvoir vivre dignement de son métier

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 24.01.03

Paris, 26 janvier 2024

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Pauline Wicky

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

pwicky@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 1

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3,7 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

Chacun doit pouvoir vivre dignement de son métier et voir son travail reconnu à sa juste valeur. L'U2P partage cette revendication du monde agricole.

L'inquiétude des agriculteurs est compréhensible. Elle illustre un malaise général qui est ressenti par de nombreux professionnels représentés par l'U2P, et qui trouve sa source dans plusieurs sujets d'inquiétude et de mécontentement :

- la multiplication et l'empilement des normes et réglementations
- les difficultés liées au remboursement des PGE
- une transition écologique à marche forcée
- la hausse du coût de l'énergie et des matières premières
- un coût du travail trop élevé
- des difficultés à recruter
- l'instabilité des règles fiscales et réglementaires.

Le Gouvernement doit entendre le malaise des agriculteurs et de nos nombreux chefs de petite entreprise – TPE – et doit apporter une réponse forte et immédiate.